

Cl. 30: "Café, thé, cacao, succédanés du café; glaces; miel; sirop de mélasse;

vinaigre, sauces (condiments); fructose''.	
VI bis. ☐ Les éléments suivants de la marque ne sont pas protégeables:	
VII. Date de la déclaration: 12/11/2007	
VIII. Signature ou sceau officiel de l'office qui envoie la déclaration:	 Bumazhnaya Larisa